



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 11 MARS 2021

L'an deux mille vingt et un, le 11 mars à 17h30, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des Portes de Vassivière s'est réuni en session ordinaire à la salle Jean Biron de Bujaleuf, sous la Présidence de Madame Mélanie PLAZANET, Présidente.

Date de convocation du Conseil Communautaire : 04 mars 2021

Membres en exercice	Présents	Pouvoirs	Excusés	Absents	Poste vacant
34	25	7	1	1	1

Pour	Contre	Abstention
32	0	0

Membres présents : ANOMAN Mathieu, BAUDEMONT Dominique, BESNIER Michelle, BIDAUD Jean-Michel, BODIN Pascal, BOSDEVIGIE Jean-Pierre, BRUN Patrick, COUPET Georges, DELEFOSSE Laurent, DUMONT SAINT PRIEST Hubert, GLANGEAUD Delphine, GORA Richard, JIMENEZ Juliana, LEBLANC Christian, LENOBLE Monique, LEVET Elise, LOURADOUR Patricia, MARQUES Evelyne, MUZETTE Thierry, PAQUET Laurent, PLAZANET Mélanie, POURCHET Pierre, SALAGNAT Michèle, THEYS Michel

Suppléant avec voix délibérative : CHAMPAUD Marc

Membres ayant donné pouvoir : BERTRAND Sylvaine à BAUDEMONT Dominique, CHABANAT Christine à GLANGEAUD Delphine, CHADELAUD Michel à PAQUET Laurent, GASCHET Gérald à MARQUES Evelyne, MALET Patrick à LEVET Elise, SIMON Philippe à BRUN Patrick, SUDRON Frédéric à LOURADOUR Patricia

Membres excusés n'ayant pas donné pouvoir : BOUR Coline

Membres absents : ECHASSERIEAU Vincent

Secrétaire de séance : GLANGEAUD Delphine

INSTITUTION

Délibération n° 07-2021 : Décisions prises par le Bureau par délégation

Vu la délibération en date du 17 juillet 2020 autorisant des délégations au Bureau Communautaire ;

Dans le cadre de ces délégations, Madame la Présidente informe les membres du Conseil Communautaire des décisions prises lors des Bureaux du 11 février et 25 février 2021.

- ✓ Piscine – Réfection des margelles des bassins – plan de financement
- ✓ Rénovation et mise en accessibilité de l'école de musique intercommunale à Eymoutiers : attribution marché de travaux
- ✓ Prorogation du dispositif d'accompagnement financier à destination des entreprises impactées par la crise sanitaire de l'épidémie de COVID 19 – Modification du règlement d'intervention.
- ✓ Piscine – Réfection des margelles des bassins – Attribution du marché de travaux

Les membres du Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décident à l'unanimité :

- DE PRENDRE ACTE de ces quatre décisions prises par le Bureau par délégation

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures des membres présents.

Pour extrait conforme.
A Eymoutiers, le 16 mars 2021

La Présidente,
Mélania PLAZANET



Acte rendu exécutoire le : **17 MARS 2021**
Publié le : **17 MARS 2021**